



Paroisse Saint-Luc de Forestville

Le 4 novembre 2020

Résolution adoptée de la séance du 20 octobre 2020, tenue au sous-sol de l'église Salle Horizon situé au 1, 10^e Rue, Forestville, à laquelle étaient présents messieurs Claude Huard, Raynald Desgagné, Irénée Girard, et mesdames Carolle Jourdain, Jocelyne Morneau, Lilie Tremblay et Johanne Tremblay, formant quorum.

R.20201020.004

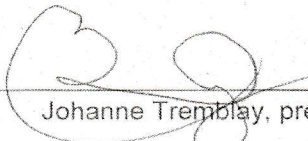
**APPUI AU PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE
D'EXPERTISE ET FORMATION EN COMBUSTION DE
MASSE DU GROUPE D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE
L'OUEST DE PORTNEUF.**


- CONSIDÉRANT** que l'implantation d'une chaudière à la biomasse forestière installée dans notre église depuis 2010 afin d'économiser l'énergie dépensée pour fournir le chauffage nécessaire aux bâtiments de la Fabrique (église et presbytère);
- CONSIDÉRANT** que pour employer adéquatement un tel système, une formation est requise auprès de d'experts pour les responsables attirés aux opérations de ce système;
- CONSIDÉRANT** que il est nécessaire de stimuler la croissance et le développement durable dans nos régions;
- CONSIDÉRANT** que le manque de ressources pouvant répondre aux besoins des exploitants de ces systèmes;

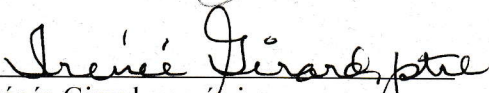
EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Jocelyne Morneau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES MARQUILLERS PRÉSENTS**

QUE la Fabrique St-Luc de Forestville appuie le projet de construction d'un centre d'expertise et de formation en combustion de biomasse promu par le Groupe d'action en développement durable de l'ouest de Portneuf un projet qu'elle considère essentiel pour le développement et la valorisation du chauffage à la biomasse forestière au Québec.


Johanne Tremblay, présidente


Claude Huard, vice président


Irénée Girard, secrétaire